



Zone pastorale
méditerranéenne

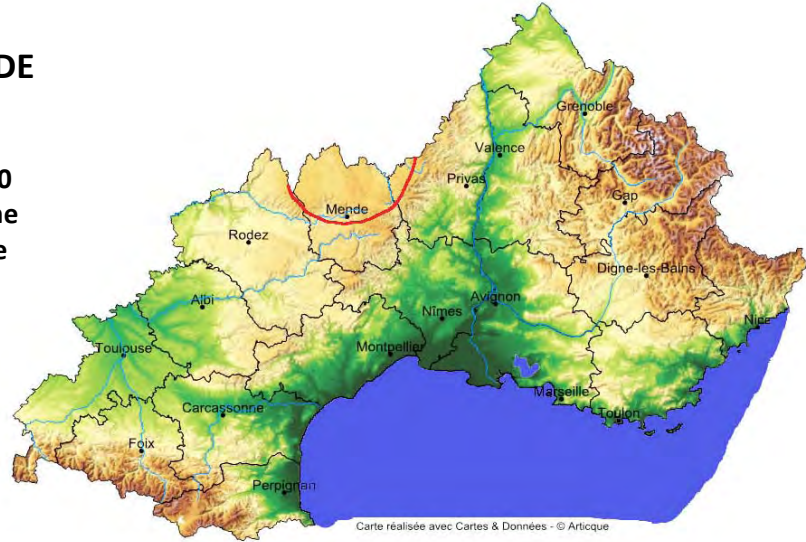


OVIBOVM
Conjoncture
2014/2015

OVINS ET BOVINS ALLAITANTS EN MARGERIDE

CAS TYPE OVINS VIANDE

En Margeride un double troupeau, de 280 brebis et 30 vaches allaitantes. Une bonne autonomie fourragère et une complémentarité entre les deux ateliers qui permet l'utilisation optimale des surfaces pastorales.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME ET LOCALISATION

Ce type de système rassemble des structures d'exploitation petites à moyennes, avec 200 à 300 brebis et 20 à 45 vaches allaitantes, soit une cinquantaine d'UGB par unité de main d'œuvre, avec des équilibres entre ovins et bovins, allant de 30 à 70 % d'UGB Ovine. L'organisation du travail repose sur une main-d'œuvre familiale composée, soit d'un seul exploitant avec du bénévolat familial, soit d'un couple. Cette mixité des productions est complémentaire pour l'utilisation des surfaces, l'organisation du travail et les investissements. Elle assure une meilleure régularité de la trésorerie et une sécurité de revenu. Il est historiquement pratiqué en Margeride. L'altitude varie entre 900 et 1 100 mètres, avec une pluviométrie correcte mais mal répartie sur l'année génère des sécheresses assez fréquentes sur la période estivale. Pour les terres cultivées, le potentiel agronomique des sols (coteaux sableux et superficiels ou fonds de vallées plus humides qu'il faut parfois drainer pour permettre la mécanisation) limitent le chargement. L'offre pastorale en Margeride est importante, et relativement variée : Pelouses, Landes à genêts, bois et sous-bois de pins sylvestres. Les possibilités d'estive, réservées ici aux troupeaux bovins, libèrent les surfaces de pâturage proches du siège de l'exploitation. Le mode de faire-valoir en propriété majoritaire garantit dans la plupart des cas une bonne accessibilité des troupeaux à ces ressources pastorales.

L'EXPLOITATION ET SES PRODUCTIONS EN QUELQUES CHIFFRES

La structure

- GAEC entre conjoints, 2 UMO.
- 280 Brebis Blanche du Massif Central et 30 Vaches allaitantes Aubrac, au total 85 UGB.
- 51 ha de SAU, dont 45 ha de SFP et 6 ha de céréales.
- 105 ha de parcours : des pelouses, des landes ouvertes et des sous-bois.

Les produits et ventes

- 390 agneaux et 30 broutards pour la vente et le renouvellement du troupeau.
- 280 quintaux de céréales autoconsommées par les animaux.

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TERRITOIRE DE L'EXPLOITATION

Les 70 hectares de terres cultivées et mécanisables de cette exploitation sont constitués de parcelles moyennes à grandes bien regroupées autour des bâtiments d'élevage. Ces terres avec un potentiel agronomique limité, hormis les zones de fond de vallées, sont réservées en priorité à la production de stocks de foin, de céréales et paille pour le troupeau. Le territoire pastoral de l'exploitation, majoritairement constitué de pâtures (pelouses) de landes et de bois clairs, est bien structuré en îlots qui peuvent être clôturés facilement. Une vingtaine d'hectares de pâture et pelouses, plus éloignés du siège de l'exploitation, constitue une estive pour le troupeau bovin.



LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE TRAVAIL

La main-d'œuvre est composée d'un couple d'exploitants en GAEC. Les pointes de travail se situent en période hivernale avec une partie des agnelages et la totalité des vêlages. Les trois périodes d'agnelage répartissent cette tâche sur l'année mais en contrepartie, entraînent la gestion d'un nombre de lots d'animaux important au pâturage et en bergerie.

La période la plus creuse est située après la récolte des fourrages lorsque les bovins sont en estive (même si un lot de brebis met bas à cette période). Avec en moyenne 50 UGB par UMO, le recours à de la main-d'œuvre salariée reste très exceptionnel. La tonte et la moisson sont en général réalisées par des entreprises.

MATÉRIELS, BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS

La composition du parc de matériel reste classique avec une chaîne de récolte en balle ronde, un tracteur 4 roues motrices de 90/100 CV acheté neuf et un autre de 70/80 CV en partie amorti. Ainsi avec 84 UGB au total et 2 unités de travail, cette exploitation est bien équipée en matériel efficace (sans tomber dans le suréquipement). Une partie du matériel est en CUMA et les investissements en matériel s'orientent vers du neuf ou de l'occasion en fonction des opportunités. Les bâtiments d'élevage se composent de bergeries en dur, 600 m² au total, avec un quai d'alimentation et sont bien équipées pour la distribution de tous types d'alimentation. Les bovins sont logés en stabulation libre à logette de 280 m². La surface pour le stockage de fourrages est de 400 m² et pour le matériel de 200 m². L'ensemble de la SAU et une bonne partie des parcours sont clôturés en fixe, soit une vingtaine de kms, avec de la grille de type Ursus et un fil barbelé pour être pâturés par les deux espèces. Un gyrobroyeur et deux tonnes à eau complètent les équipements pour la gestion du pâturage.



LE TROUPEAU OVIN

Le troupeau est de race Blanche du Massif Central, conduit en race pure et en auto-renouvellement. Tous les béliers sont achetés et issus de la base de sélection. Les agnelles pour le renouvellement, conservées pour moitié sur l'agnelage d'automne et sur l'agnelage d'hiver, sont mises à la reproduction à 10 mois environ. En combinant la pratique d'un rythme d'agnelage accéléré et une bonne expression de la prolificité permise par le potentiel génétique de la BMC, la productivité est proche de 1,4 agneau produit par brebis et par an.

Pour mieux répartir le travail sur l'année, optimiser l'occupation de la bergerie et répondre aussi aux besoins d'étalement des ventes de la filière ELOVEL, les mises-bas sont réparties de façon équilibrée sur trois périodes : hiver (décembre et janvier), printemps (mars, avril) et été (août, septembre). A chaque période, la remise en lutte d'une partie des brebis ayant mis bas permet l'accélération du rythme des agnelages et le maintien d'un équilibre des mises bas entre les périodes.

Les agneaux sont exclusivement élevés sous la mère et en bergerie. Hormis les agnelles gardées pour le renouvellement, ils sont vendus finis et lourds, sur trois périodes, d'avril à mai pour la bande d'hiver et de juillet à août pour celle de printemps, et en décembre et janvier pour celle d'automne.

EN QUELQUES CHIFFRES... LE BILAN DES OVINS

Effectif moyen présent

- 285 brebis EMP soit 43 UGB

Cheptel reproducteur au 1^{er} janvier

- 280 femelles adultes
- 45 agnelles de plus de 6 mois
- 6 béliers

Bilan de la reproduction

- 33 % des mises bas en Août-Septembre
- 32% des mises bas en Octobre-Novembre
- 35 % des mises bas en Mars-Avril
- 110 % de taux de mise bas
- 136 % de taux de prolificité
- 9 % de taux de mortalité agneaux

Bilan des ventes

- 340 agneaux pour la boucherie
- 16,7 kg de carcasse
- 120 jours d'âge moyen à la vente
- 90 % de taux de vente sous SIQO

Productivité numérique

- 1,36 agneau par brebis

Productivité pondérale

- 20.1 équivalent kg carcasse d'agneau par brebis

LE TROUPEAU BOVIN

Les vaches allaitantes de race Aubrac, sont conduites en race pure pour la moitié d'entre elles et les autres en croisement Charollais. Les deux types de taureaux sont présents, mais quelques inséminations sont également réalisées sur les génisses. Les vêlages ont lieu principalement sur les mois d'hiver pour vendre des brouards en fin d'automne et en hiver, après un sevrage à 9 mois. Les mâles sont repoussés jusqu'à un poids de vente proche des 400 kg vif. Les vaches vides ou ayant perdu leur veau sont réformées afin de ne conserver que des vaches productives.

EN QUELQUES CHIFFRES... LE BILAN DES BOVINS

Effectif présent

- 30 Vaches allaitantes soit 43 UGB
- Taux de croisement : 50 %
- UGB / VA : 1.43

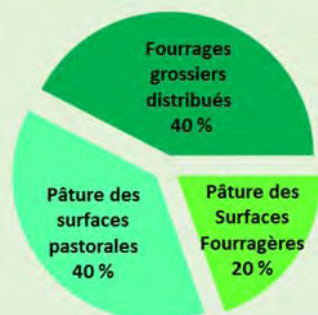
- Date moyenne de vêlage : 25 janvier
- Taux de mortalité des veaux : 5 %
- Taux de renouvellement : 18 %
- Taux de productivité numérique : 91 %
- Production de viande vive : 283 kg vifs / UGB

LA CONDUITE DE L'ALIMENTATION DES OVINS

Au printemps, au fur et à mesure de la mise à l'herbe (deuxième quinzaine d'avril) le troupeau ovin déprime les prairies permanentes puis pâture exclusivement les surfaces pastorales (pâturage, landes). En été (à partir du 15 juin) il valorise prioritairement les surfaces pastorales (landes et sous-bois), seuls les lots avec forts besoins (fin de gestation/lactation, à partir du 15 juillet) accèdent aux surfaces fourragères cultivées (regains de prairie en automne). A partir du 15 août comme pendant la séquence estivale, les ovins valorisent prioritairement et gèrent les surfaces pastorales (pacage, landes et sous-bois). Seuls les lots avec de forts besoins (fin de gestation/lactation/lutte) accèdent aux surfaces fourragères cultivées. L'ensemble des prairies temporaires est réservé pour la constitution des stocks fourragers avec une deuxième coupe de foin. L'hivernage en bergerie peut durer de 4 à 6 mois selon les années. Les rations sont calées en fonction de l'état physiologique des animaux. Du foin est distribué pour la ration d'entretien avec un complément de céréales, puis à partir de la préparation à la mise-bas et pour allaitement, l'enrubannage entre dans la ration avec un peu de tourteau. Les agneaux, produits pour être le signe officiel de qualité IGP Elove, sont élevés, finis en bergerie et vendus à environ 3 et 4 mois à un poids vif de 34 à 36 kg. Ils sont nourris sous la mère jusqu'à l'abattage, il n'y a pas de sevrage forcé et les pratiques d'allaitement artificiel sont marginales. Dès 3 semaines, ils sont complétés avec un aliment démarrage, puis disposent d'un aliment complet, de foin et un peu de paille, le tout est distribué à volonté jusqu'à l'abattage. Les agnelles pour le renouvellement sont au début alimentées comme les agneaux de boucherie. Puis selon les saisons, elles suivent leur mère au pâturage dès l'âge de 3 mois et reçoivent alors une complémentation en céréales jusqu'à 6 mois. Après, elles sont conduites à part et disposent de pâtures de qualité jusqu'à la rentrée en bergerie.

EN QUELQUES CHIFFRES... ALIMENTATION DES OVINS

Part des fourrages distribués et de la pâture dans l'alimentation des ovins



Distribué (par couple mère/agneau)

- 300 kg de foin
- 150 kg d'enrubannage
- 30 kg de paille
- 140 kg de concentrés

Distribué (par agneau)

- 20 kg de foin, 10 kg de paille
- 65 kg d'aliment du commerce.

LA CONDUITE DE L'ALIMENTATION DES BOVINS

Le troupeau hiverné durant 165 jours, reçoit une ration composée à 20 % d'enrubannage, 30% de foin déprimé et le reste en foin non déprimé. 75% des aliments sont achetés et majoritairement composés d'aliments complets en granulés destinés aux broutards. Les vaches sont mises à l'herbe sur les déprimages de prairies permanentes. En été, le troupeau bovin est mis en estive sur des parcelles éloignées composées de pâtures et pelouses. En automne, les vaches après sevrage des veaux, se partagent avec les brebis les ressources présentes sur les parcours. Les broutards sevrés disposent des regains avec une complémentation en foin et concentrés.

EN QUELQUES CHIFFRES... L'ALIMENTATION DES BOVINS

- Bilan du distribué : 1,8 t de MS en fourrages et 460 kg de concentrés par an et par UGB
- 290 kg de concentrés par couple vache + veau, 240 kg de concentrés par broutard de dix mois ou 460 kg de concentrés par broutard repoussé de douze mois

LA CONDUITE DES SURFACES

Toute la surface fourragère est réservée en priorité à la constitution des stocks fourragers. Les surfaces en céréales (triticale, seigle et un peu d'avoine pour implanter les prairies sous couvert) entièrement destinées à l'alimentation des troupeaux sont en quantité suffisante pour assurer une bonne autonomie. Les prairies temporaires sont semées de graminées (dactyle, brome, ray-grass, féтуque), pures ou en mélange avec du trèfle. Les rotations comportent en moyenne 2 années de céréales et 5 années en prairies temporaires. En première coupe les prairies temporaires sont systématiquement enrubbannées afin de récolter les fourrages plus tôt et réduire le temps de séchage. Les prairies permanentes de fond de vallée de bonne qualité, sont pâturées tôt au printemps (déprimage) avant d'être récoltée en foin. Les 60 ha environ de pâtures (vieux prés, pelouses) avec une bonne valeur pastorale, sont principalement utilisées par les bovins. Les ovins valorisent 20 ha environ de landes ouvertes avec tendance à l'embroussaillage, d'une valeur pastorale correcte et 25 ha de sous-bois avec des possibilités de valorisation sylvopastorale. Ces parcours occupent une place centrale dans l'alimentation des ovins au pâturage. Ils sont mobilisés dès la mise à l'herbe ; à partir du 15 mai, pendant toute la séquence estivale et en automne jusqu'aux premières neiges (rentrée en bergerie vers le 15 octobre au plus tôt, sinon fin octobre début novembre). Certains milieux connaissent une dynamique forte des ligneux. Un entretien régulier avec utilisation de gyrobroyeur et de la tronçonneuse pour éliminer les pousses de genêts, prunelliers, églantiers, bouleaux et pins sylvestres est nécessaire. Une activité sylvopastorale peut être pratiquée à l'occasion d'éclaircies des bois de pins et de feuillus trop denses.

EN QUELQUES CHIFFRES... STOCKS ET FUMURE

Bilan des récoltes et de leur utilisation

	Produit	Achat	Distribué bovin	Distribué ovin
Foin (tMS)	160	0	65	85
Enrubannage (tMS)	60	0	20	25
Céréales (qtx)	290	0	120	160
Paille (t)	25	0	5	20

Bilan des engrais épandus

	Fertilisation par ha				
	Minérale (Unité)			Organique (tonne/ m3)	
	N	P	K	fumier	lisier
Prairie permanentes	30	0	0	5	0
Prairies temporaires	65	10	30	10	12
Triticale	75	0	0	20	0
Seigle	75	0	0	20	0
Avoine	40	0	0	20	0

Indicateurs de chargement des surfaces

- SFP : 1,9 UGB/ha
- SFT : 0,6 UGB/ha

La complémentarité au pâturage entre ovin et bovin se traduit principalement par un passage des brebis derrière les vaches comme débroussaillage et nettoyage ras des pâtures ainsi que par l'utilisation et l'entretien des parcelles les plus pentues par les brebis.

LE BILAN ÉCONOMIQUE EN CONJONCTURE 2014/2015

Le compte de résultat

	2014	2015	Evolution
PRODUITS	138 800 €	142 100 €	2.4%
Produits ovins	38 100 €	38 100 €	0%
Dont vente agneaux	36 910 €	36 910 €	0%
Dont autres produits	1 679 €	1 679 €	0%
Dont achat de reproducteurs	-500 €	-500 €	0%
Autres productions	33 200 €	32 200 €	-3.0%
Céréales pour les troupeaux	4 275 €	4 190 €	-2.0%
Atelier Bovin viande	28 916 €	28 022 €	-3.1%
Aides et soutiens de la PAC	67 500 €	71 800 €	0.0%
Dont aides découplées	19 530 €	22 654 €	16.0%
Dont aide ovine	6 989 €	7 613 €	8.9%
Dont aide Bovine	5 217 €	5 217 €	0.0%
Dont ICHN	28 811 €	36 295 €	26.0%
Dont PHAE	6 953 €	0 €	-100.0%
CHARGES	90 900 €	88 600 €	-2.6%
Charges opérationnelles ovines	17 100 €	16 800 €	-1.7%
Dont charges d'alimentation	11 652 €	11 307 €	-3.0%
Dont charges de SFP	2 392 €	2 431 €	1.7%
Dont charges diverses	3 037 €	3 058 €	0.7%
Charges opérationnelles autres activités	13 100 €	13 400 €	2.3%
Charges structurelles	60 800 €	58 400 €	-3.9%
Charges structurelles hors amortissement et frais financiers	40 700 €	38 328 €	-5.8%
Amortissement et frais financiers	20 060 €	20 060 €	0%
Annuité des emprunts	14 200 €	14 200 €	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	67 900 €	73 500 €	8%
REVENU DISPONIBLE	53 700 €	59 300 €	10%
RESULTAT COURANT	47 800 €	53 500 €	12%

Les principaux ratios du bilan économique pour l'atelier ovin et l'exploitation

	2014	Evolution 2015
Effectif brebis (EMP)	285	0%
Agneaux produits / EMP	1.36	0%
Prix moyen de l'agneau	108 €	0.0%
Produit hors aides / EMP	134 €	0.0%
Charges opérat. / EMP	59.9 €	-1.7%
Dont alim. directe / EMP	40.9 €	-3.0%
Dont surface fourra / EMP	8.4 €	1.7%
Dont frais divers / EMP	10.7 €	0.7%
Marge hors aides / EMP	73.7 €	1.4%

	2014	Evolution 2015
Charges structure / ha SAU	1 191 €	-3.9%
Aides / produit brut	49%	2%
EBE / produit brut	49%	2.8%
Annuité / EBE	21%	-1.6%
Revenu disponible / UMO	26 800 €	10.5%
Résultat courant / UMO	23 900 €	11.8%

ZOOM SUR LA PAC

L'ensemble des soutiens et les compensations perçues au titre de la PAC pèsent fortement sur les équilibres économiques de ce système d'élevage. Leur versement est soumis au respect de bonnes pratiques agricoles, et parfois d'engagements contractuels. Les soutiens comptabilisés :

- les aides découplées (DPB, « aide verte », paiement redistributif...) dont le montant a été calculé sur une base historique. A la faveur de la réforme de 2015, les montants par ha de ces aides vont se rapprocher progressivement sur 5 ans de la moyenne nationale. La dotation de l'ensemble des surfaces individuelles et quote-part de l'estive s'accompagne à partir de 2015 d'un coefficient d'abattement « prorata » sur les surfaces de parcours que l'éleveur doit estimer. Nous avons appliqué pour ce cas type une estimation prudente des proratas qui aboutit à 125 ha admissibles pour 160 ha utilisés, mais la réalité déclarative est plus complexe.
- l'Aide Ovine (AO) qui s'est substituée à la Prime à la Brebis (PB).
- l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN).
- les mesures Agri Environnementales (MAE individuelle et collective) perçues pour les surfaces à fort enjeu environnemental que les éleveurs décident d'engager dans ces mesures. Dans ce cas-type il n'y a pas de contrat souscrit.

La nouvelle PAC impose des durées de rotation plus rapides, ce qui aura des conséquences sur les charges culturales mais également sur de bilan carbone. Enfin, la double production permet d'optimiser la valorisation des surfaces, même celles moins productives ou plus difficiles d'accès, ce qui contribue à l'optimisation du taux de proratisation des surfaces pastorale pour la PAC.

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Dans ce type d'élevage mixte, la capacité de travail et son organisation pour deux unités de main d'œuvre est le premier facteur limitant à prendre en compte pour fixer la dimension des troupeaux, surtout en période hivernale. La capacité des surfaces cultivables pour produire des stocks est le second facteur limitant de la taille des troupeaux, puisque l'objectif est une autonomie alimentaire pour les fourrages grossiers.

L'organisation du travail, déjà bien optimisée pour la main-d'œuvre présente, et parfois le manque de proximité des consommateurs limite les possibilités d'investir du temps supplémentaire dans la vente en circuits courts, sauf dans le cas de structures plus petites ou avec une troisième unité de main-d'œuvre.

L'équilibre entre les productions ovines et bovines évolue dans le temps en fonction de la main-d'œuvre, des contraintes extérieures et des cours de la viande, ou encore des évolutions de la PAC.

L'installation et la reprise de ce type d'exploitation se réalisent essentiellement dans le cadre familial. En l'absence de succession, la pression est forte de la part des éleveurs voisins et des agriculteurs locaux pour récupérer le foncier, d'autant que celui-ci n'est souvent que partiellement contrôlé par l'éleveur en place.

Les conséquences de la confrontation au risque de prédation n'ont pas été intégrées dans le descriptif de ce cas type. Pourtant, avec plusieurs lots d'animaux distincts au pâturage, une main-d'œuvre déjà très sollicitée toute l'année et un système de parc difficilement sécurisable, ce type de système est potentiellement très sensible aux risques de prédation. Outre son coût et son efficacité relative, la mise en place d'un dispositif permanent de protection des animaux au pâturage amplifierait nettement les contraintes de travail.



PETIT LEXIQUE DES TERMES ÉCONOMIQUES

Produits ovins :

Produit brut ovin hors prime, somme des ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles :

Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité. Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges diverses d'élevage.

Marge brute ovine hors prime (MB hors primes) :

Produit brut ovin hors prime (calculé sans les primes et les soutiens), moins les charges opérationnelles ovines.

Charges structurelles :

Charges « fixes » de l'exploitation, non affectables à une activité en particulier.

Annuité :

Remboursement effectué chaque année au titre des emprunts réalisés. Une annuité se décompose en deux parties : les frais financiers qui correspondent au remboursement des intérêts de l'emprunt et le capital remboursé.

Amortissement :

Charge calculée qui permet de répartir dans le temps le coût d'acquisition d'un bien.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :

Différence entre les produits et les charges de l'exploitation, hormis les frais financiers et les amortissements.

Revenu disponible :

C'est l'EBE moins le remboursement des annuités d'emprunts.

Résultat courant :

C'est l'EBE moins les frais financiers des emprunts et les amortissements.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
 Avril 2016 – Référence Idele : 00 16 602 002 – Réalisation : Isabelle Guigue
 Crédit photos : CA 48

Ont contribué à ce dossier :

François VALENTIN – Chambre d'agriculture de la Lozère
 Jean-Louis BALME – Chambre d'agriculture de la région LRMP
 Gérard SERVIÈRE – Institut de l'élevage
 Jean-François BATAILLE – Institut de l'Élevage

Retrouvez les cas-types ovin viande sur le site de la chambre départementale 48 ou en vous rendant sur l'un des sites internet suivants : www.idele.fr ou www.languedocroussillon.chambagri.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et des régions Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc Roussillon.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

